

le vendredi 15 juin (15h30)

~~Le~~ l'aliénation d'une partie du Chemin rural n°2 au lieu dit Chai neuf porterai fortement préjudice à l'organisation de nos travaux agricoles sur les parcelles A025 et A034 dont nous sommes propriétaire au lieu dit "les Sables".

M^r Paul Emmanuel Boulme
SCEA Vignobles Bonnange
10, Chemin des Roberts
33390 ST Martin la Caussade,
tel: 06.85.52.48.08.